



Montréal, le 24 mars 2014

Ordre des architectes
Nathalie Dion, présidente
pna@oaq.com.

Madame,

Nous avons bien reçu votre lettre du 6 mars dernier, adressée à notre co-porte-parole Françoise David. Merci de contribuer à faire connaître nos orientations dans le domaine qui vous intéresse. Nous présenterons ci-dessous les éléments de notre plateforme touchant de près ou de loin aux trois points que vous soulevez.

Précisons d'entrée de jeu que le mot « architecture » ne figure nulle part dans les positions de Québec solidaire. Le calendrier électoral ne nous a pas permis de préciser et d'approfondir comme nous l'aurions voulu nos orientations quant à l'organisation du territoire et aux questions municipales. Le débat à cet effet sera lancé dans le parti à l'occasion de notre prochain congrès, à l'automne 2014. Le grand public aura la possibilité de participer par la suite aux discussions. Avis à vos membres !

Quelle est la position de votre parti quant à la pertinence d'instaurer une politique nationale de l'architecture au Québec et pourquoi ?

Québec solidaire ne s'est jamais prononcé sur cette question. Quand il le fera, ce sera en continuité avec ses positions existantes dans des domaines connexes, et que voici :

Énoncé de principe sur la culture

La culture est le ciment de l'identité d'un peuple. Elle fait partie de l'apprentissage d'une vie et fait de l'être humain une citoyenne ou un citoyen ouvert sur le monde et ses transformations. Notre projet de société et de pays dépend de la volonté populaire, et cette volonté découle de ce que le peuple comprend du passé et du présent, de ce qu'il croit possible pour l'avenir. La liberté d'expression et de création, un soutien étatique approprié aux arts, l'accès le plus large possible aux connaissances, aux informations, aux idées et aux œuvres sont nécessaires au



Bureau national de Québec solidaire
7105, St-Hubert bureau 304
Montréal (Québec) H2S 2N1
514-278-9014 ou 1-866-278-9014
Télécopieur : 514-270-4379



débat tout comme les professeurs, les journalistes, les interprètes, etc. qui permettent à toutes et à tous de se les approprier. C'est pourquoi nous voulons ramener la culture au cœur du quotidien, partout au Québec, dans l'espace public de tous les milieux, quartiers, régions et institutions.

Logement

Québec solidaire mettra en place une politique de logement basée sur l'accès à un logement pour tous et toutes, et à cet effet :

- a) réalisera la construction écologique de 50 000 logements sociaux (publics, coopératifs ou communautaires), universellement accessibles, visant à répondre aux besoins de toutes les catégories de la population;
- b) facilitera l'accès à la propriété individuelle et collective en région rurale où le logement locatif est peu développé;
- c) financera adéquatement la Régie du logement et établira des délais raisonnables pour le traitement des causes des locataires;
- d) créera un registre national des baux, accessible en ligne et administré par la Régie du logement;
- e) adoptera une politique permettant de contrer la spéculation immobilière et foncière qui a pour effet de gonfler artificiellement les prix des terrains, des maisons et des loyers.

Gestion écologique du territoire

En accord avec sa politique de décentralisation, Québec solidaire planifiera l'aménagement du territoire région par région. Pour limiter et si possible réduire notre empreinte écologique et pour protéger les terres agricoles, les forêts et les milieux humides, cet aménagement :

- a) favorisera l'utilisation maximum et la densification des zones déjà construites, tout en préservant les milieux humides et les forêts en milieu urbain et dans les banlieues, de même que les terres agricoles;
- b) favorisera l'implantation de milieux de vie sains, établira des politiques d'aménagement urbain qui favorisent la qualité de vie (espaces verts, infrastructures sportives et culturelles), réduira les îlots de chaleur et développera des mesures de verdissement des villes;
- c) rendra tout nouveau développement résidentiel ou plan de revitalisation conditionnel à une offre diversifiée de moyens de transport efficaces et accessibles;
- d) établira une ceinture verte autour des grands centres urbains de manière à en limiter l'étalement;
- e) fera la promotion de l'agriculture urbaine et de proximité, et en soutiendra la consolidation dans une vision solidaire et intégrée à la planification urbaine;



Bureau national de Québec solidaire
7105, St-Hubert bureau 304
Montréal (Québec) H2S 2N1
514-278-9014 ou 1-866-278-9014
Télécopieur : 514-270-4379



Construction écologique

Modifier le mandat de la Commission de la construction du Québec, pour intégrer dans ses pratiques la construction durable et écologique, notamment en créant de nouvelles formations, dont la déconstruction et l'apprentissage de nouveaux produits et matériaux.

Quelles ressources comptez-vous déployer pour que, sur l'ensemble du territoire québécois, les villes et les villages puissent contribuer à l'amélioration de la qualité du cadre bâti et du paysage, et favoriser le rayonnement du Québec en matière d'architecture ?

Pouvoirs et responsabilités des municipalités et des régions

Québec solidaire favorisera le développement des localités, des villes, des régions et du Québec tout entier par et pour les gens qui y vivent, avec comme principaux objectifs l'amélioration des conditions de vie des populations locales dans le respect de l'environnement.

Dans ce but, Québec solidaire :

- a) démocratisera les instances municipales et régionales, entre autres par :
 - l'élection au suffrage universel de tous les membres de ces instances, dont les préfets des municipalités régionales de comtés (MRC) tout en assurant la présence de représentant-es d'organisations sociales diverses,
 - l'instauration de mécanismes de démocratie directe comme le budget participatif;
- b) transférera des pouvoirs, des responsabilités et des ressources de l'État vers les instances municipales ou régionales de façon à optimiser la participation citoyenne et la qualité des services assumés par chaque instance. Un cadre commun de gouvernance sera adopté à la suite d'une consultation nationale. Les modalités de son application aux paliers local et régional seront définies par les communautés de ces niveaux;

Fiscalité municipale

Québec solidaire établira, pour les municipalités, un nouveau régime fiscal qui les rendra moins dépendantes des taxes foncières et leur permettra de générer plus de revenus autonomes.

Notre cadre financier prévoit à cet effet un budget accru de 40 millions \$ pour les régions, et des immobilisations de 200 millions \$.



Bureau national de Québec solidaire
7105, St-Hubert bureau 304
Montréal (Québec) H2S 2N1
514-278-9014 ou 1-866-278-9014
Télécopieur : 514-270-4379



Énergie et climat

Québec solidaire réduira les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2020 et de 95 % d'ici 2050 grâce à :

- a) un plan pour abandonner l'énergie fossile d'ici 2030;
- b) l'interdiction d'explorer ou de produire de l'énergie fossile ou nucléaire
- c) l'opposition à tout transport de pétrole de schiste, de gaz de schiste ou de pétrole des sables bitumineux au Québec;
- d) un programme d'efficacité énergétique incluant la rénovation des bâtiments existants et des normes plus ambitieuses pour les nouveaux bâtiments.

Quelles mesures concrètes prendrez-vous afin de favoriser l'harmonisation des outils de planification, des pratiques et des règlements relatifs aux projets d'architecture ?

Québec solidaire ne s'est jamais prononcé sur cette question.

*

Dans la présente campagne électorale, Québec solidaire propose une vision sociale globale *pour l'amour d'un Québec juste, libre et vert*. Y aurait-il place dans cette vision pour un « virage majeur en matière de qualité de l'architecture et du cadre bâti »? Nous serons heureux d'en discuter avec vous, que ce soit dans le cadre de la campagne électorale, ou dans celui de l'approfondissement de notre programme à compter de l'automne prochain.

Veuillez agréer mes salutations les plus sincères,

Pierre-Paul St-Onge
Secrétaire général

P.-S. Vous pouvez consulter tous nos engagements à l'adresse suivante :
www.quebecsolidaire.net/engagements-electoraux/



Bureau national de Québec solidaire
7105, St-Hubert bureau 304
Montréal (Québec) H2S 2N1
514-278-9014 ou 1-866-278-9014
Télécopieur : 514-270-4379